

Bulletin

de

l'association

pour la

création

des

instituts

de recherche

sur

l'enseignement

de la

philosophie

Numéro 38 / JANVIER 2009

Chers adhérents,

Tout d'abord à tous nous souhaitons une très belle et bonne année 2009.

Puis, nous vous invitons dès à présent à noter dans vos agendas que l'**Assemblée Générale** annuelle se tiendra **le samedi 21 mars 2009**, à 14 Heures, à la Maison des associations, 5, rue Perrée, Paris, 3^{ème}.

Nous présenterons, comme il se doit, le rapport d'activité et le rapport financier pour l'année 2008 et procéderons à l'élection du Conseil d'administration et d'un nouveau président.

Mais nous vous invitons aussi à venir réfléchir avec nous à la pertinence de notre association aujourd'hui.

En effet, notre association est née en 1998 d'une réflexion sur la crise de l'enseignement de la philosophie et sur la nécessité d'une démocratisation réelle, et, de la volonté de voir créer par le Ministère des Instituts de Recherche sur l'Enseignement de la Philosophie, les IREPh. Elle a connu une forte mobilisation lors de la querelle des programmes Renaut et Ferry, et ce pendant presque cinq années. Aujourd'hui, dix ans après, la réforme des programmes ne fait plus querelle : nous sommes revenus à un programme à l'ancienne ; les IREPh n'ont pas vu le jour ; et nous avançons à l'aveugle dans le nouveau projet de réforme de l'école.

C'est pourquoi nous souhaitons pouvoir redéfinir la raison d'être de l'ACIREPh aujourd'hui, et réaffirmer sa pertinence dans le contexte actuel. Notre association, si elle ne réunit que des professeurs de philosophie et si elle est donc à caractère pédagogique, se veut aussi politique en intervenant publiquement pour demander que soient redéfinis les conditions, les finalités et le cadre institutionnel de l'enseignement de la philosophie. Notons que la pédagogie et les choix politiques sont pour nous intimement liés.

Un rappel des revendications initiales de l'ACIREPh pourra aisément le montrer.

En effet, l'ACIREPh s'est revendiquée :

- *Une association qui demande la création d'Instituts de Recherche sur l'Enseignement de la Philosophie (les IREPh) qui, conçus dans un esprit pluraliste, seraient des espaces de réflexion et de recherche, où les professeurs pourraient échanger leur expérience, analyser les besoins de formation, inventorier les ressources, réfléchir collectivement aux pratiques d'enseignement. Les IREPh pourraient devenir des acteurs de la formation initiale et continue ;*
- *Un lieu de réflexion et d'échange sur le métier : pratiques, contenus, formation, etc... ;*
- *Une association qui travaille à l'élaboration d'un projet cohérent et démocratique pour l'enseignement de la philosophie ;*
- *Une association qui défend un certain nombre d'options pour réussir la démocratisation de l'enseignement de philosophie comme : des programmes permettant une meilleure formation philosophique des élèves (autour de problèmes, indiquant des contenus de connaissances, etc...) ; un enseignement plus précoce de la philosophie (au moins dès la Première – point sur lequel nous avons travaillé l'année passée, à partir des journées d'étude de la fin octobre 2007, cf les bulletins 34 et 35 de janvier et février 2008) ; une formation initiale et continue construite autour des exigences du métier.*

Nous renvoyons pour le détail au Manifeste pour l'enseignement de la philosophie publiée en 2001 par l'ACIREPh, en ligne sur le site www.acireph.org.

Or l'ACIREPh, aujourd'hui, c'est :

- des Journées d'étude annuelles, autour d'un thème, avec des conférenciers et des ateliers ;
- une revue annuelle, Côté-philo, en version papier et en ligne (avec un numéro de décalage).
- Listireph, qui permet un échange par mail autour de nos pratiques.

Lors de nos dernières réunions de CA, nous avons remis en cause la pertinence de notre association étant donné qu'elle ne vivait plus autour d'une réflexion critique sur l'enseignement de la philosophie tel qu'il est et de son projet initial, la création des IREPh, mais bien plutôt, pour le CA, autour de l'organisation intégrale des Journées d'étude annuelles qui, si elles nous satisfont pour une part, ne peuvent absorber toute notre énergie. Ainsi, certains d'entre nous ont le sentiment que nous nous sommes éloignés des préoccupations originelles de l'association. Nous souhaiterions débattre de cela davantage avec l'ensemble des adhérents qui se renouvellent chaque année de plus en plus, ce qui est une bonne nouvelle, afin de donner à l'ACIREPh un souffle nouveau.

C'est pourquoi nous vous invitons à venir nombreux à l'Assemblée Générale du samedi 21 mars, à 14h, à la Maison des associations du IIIème arrondissement de Paris.

Mais nous vous invitons aussi à soutenir par votre présence les initiatives locales qui seront proposées, à Toulouse, à Lille, à Annecy ou ailleurs, pour constituer des groupes de réflexion et d'échange ou organiser des rencontres, et à nous tenir informés de ce que vous pourriez proposer dans ce sens-là puisque certains d'entre vous en ont exprimé le désir aux Journées d'étude d'octobre 2008.

Enfin, de manière à être plus facilement en contact avec vous, adhérents de l'association, nous avons établi **la liste de diffusion des adhérents dont nous avons les courriels**. Cette liste a pour objectif de rappeler plus régulièrement les dates des réunions afin d'obtenir une meilleure audience et de faire vivre notre association non pas seulement virtuellement et ponctuellement.

Cependant nous ajoutons à cela, la possibilité de créer une liste de diffusion plus restreinte réunissant les adhérents qui ne sont pas au CA, mais qui souhaiteraient participer plus activement à la vie de l'association en étant consultés régulièrement lorsque nous sommes amenés à prendre, au sein du CA, des décisions. Nos choix seraient alors plus représentatifs de l'association, c'est-à-dire de ses adhérents ; par exemple, lorsque nous choisissons le thème des JE, lorsque nous rédigeons une prise de position de l'association, ou encore lorsqu'il s'agit de contacter des personnes susceptibles d'intervenir aux JE. Nous invitons ceux que cela intéresse à se faire connaître en écrivant à lilaechard@hotmail.com.

CE QUI A ÉTÉ FAIT, BILAN

- **Les Journées d'étude des 25 et 26 octobre 2008**

Nous étions près d'une soixantaine à nous retrouver au tout début des vacances de la Toussaint pour les Journées d'Etude « *Quel droit sur le vivant, quels droits du vivant ?* ». Le point fort de cette année fut sans aucun doute les conférences et l'échange avec les conférenciers auxquels nous avons volontairement accordé plus de temps. Ainsi ce sont de nombreuses questions et réactions qu'ont suscité nos quatre invités : les philosophes, Georges Chapouthier et Enrique Utria, sur le droit des animaux, la généticienne Agnès Ricroch, sur la brevetabilité du vivant, et le juriste Carlos de Sola, sur la manière dont les normes éthiques peuvent s'élaborer en Europe. Nous avons ainsi matière à enrichir nos connaissances et notre réflexion sur les questions contemporaines qui nous semblent pouvoir, voire devoir être introduites dans nos cours de philosophie afin d'enseigner une philosophie vivante. Nous avons cependant regretté, au sein du CA, une focalisation sur ces conférences et finalement moins de temps et d'échange en ateliers qui nous semblent pourtant être le véritable lieu d'échanges. Les ateliers sont en effet le lieu de discussion entre pairs permettant de mieux comprendre certaines difficultés du métier et de trouver les moyens de les surmonter.

C'est pourquoi nous tâcherons pour les JE 2009 de favoriser ces lieux d'échange. Pour l'instant, il est question de n'inviter qu'un ou deux conférenciers et de consacrer trois demi-journées aux ateliers. De cela, et du thème à définir, il sera question à l'AG du 21 mars.

- **La participation de l'ACIREPh au colloque de l'UNESCO sur la philosophie - les 19 et 20 novembre 2008**

Quatre des membres du CA se sont rendus à ce colloque afin de présenter l'association. Cependant, l'atelier qui lui était consacré a rassemblé 6 personnes qui n'avaient aucun rapport avec l'enseignement, car, tel fut le constat : cette année, au colloque de l'UNESCO consacrée à la philosophie, le jour de la journée mondiale de la philosophie, un mercredi, il y avait très peu de professeurs de philosophie du secondaire. Ces deux journées ont, par contre, rassemblé plus de monde intéressé par la philosophie dans le primaire, voire en entreprise. Cette expérience nous a poussé dans nos retranchements : nous souhaitons consacrer toute notre énergie à l'enseignement de la philosophie dans le secondaire.

Alors que des chantiers urgents sont laissés en déshérence, il n'est pas souhaitable de continuer à disperser. La philo hors le secondaire est un ensemble très vaste d'activités diverses d'une valeur et d'un intérêt évidents, mais cela ne nous concerne pas directement : ce n'est pas l'objet de l'Association.

CE QUI EST À VENIR

- **La participation de l'ACIREPh au colloque « Enseigner la philosophie, faire de la philosophie »** organisé par Jean-Louis Poirier, Doyen de l'inspection générale de philosophie - les 24 et 25 mars 2009

En tant qu'association de professeurs de philosophie, l'ACIREPh a été invitée à participer au colloque que l'inspection organisait. Serge Cospérec, notre président, s'est rendu aux différentes réunions du comité d'organisation. Nous n'avons pas de précisions aujourd'hui sur le programme et les modalités d'inscription. Dès que nous serons en mesure de le faire, nous mettrons en ligne ces informations.

- **La réforme du lycée est reportée...** ce qui nous donne le temps de réfléchir à une contribution, notamment sur l'introduction de la philosophie en 1^{ère}.
- **L'AG annuelle de l'ACIREPh : le samedi 21 mars 2009** pour tous les adhérents et les non-adhérents. Nous rappelons que c'est pour voter qu'il est nécessaire d'être à jour de sa cotisation de l'année. Vous pouvez donc venir accompagnés de toute personne qui serait susceptible de s'intéresser à la réflexion de l'ACIREPh.
- **Une liste de diffusion** sera bientôt utilisée pour une information plus régulière.
- **Enfin, le prochain numéro de Côté-philos** reprenant les Journées d'étude sur le droit du/sur le vivant est en préparation.

Lila Echard, pour le CA de l'ACIREPh